

TROUILLAUT

Histoire de la famille TROUILLAUT, Châtellais,

Auteur : Odile HALBERT <http://www.odile-halbert.com> site sur l'histoire et les modes de vie en Haut-Anjou, dans les actes notariés, les chartriers... Fichier créé 1982 Mis à jour 21.12.2017 **Travaux personnels, tous droits de reproduction réservés**
[histoire du Haut-Anjou](#) | [histoire de Saint-Aubin-du-Pavoil](#) | [histoire de Châtellais](#)

Arbre généalogique descendant interactif

le patronyme Féline	1
légende :	1
mon ascendance à Phéline Trouillaut.....	2
N. Trouillaut, probablement père de Jacques, Phéline, et Guillemine	2
Phélinne Trouillaut x vers 1605 Pierre Bodin	2
Barbe Bodin x 1625 Sébastien Crespin	5
Jacques Trouillaut	5
Anne Trouillaut x 1628 Etienne Chevreul.....	6
François Trouillaut x /1635 Renée Chevalier	6
signatures Trouillaut.....	9
Jacques Trouillaut	9
François Trouillaut sieur de la Tregonnière	10
François Trouillaut sieur de la Drouettaie	11
Barbe Trouillaut.....	11
Fonds Du Brossay, AD53-220 J	12

le patronyme Féline

Il n'existe aucune sainte Féline, uniquement un saint Félin¹, en latin Felinus, soldat et martyr à Pérouse avec saint Gratinien, subit divers tourments et ensuite la mort dans le milieu du III^{ème} siècle, sous l'empereur Dèce. Fêté le 1^{er} juin.

légende :

- « texte entre crochets » : ma retranscription exacte de l'acte original
- **grand mère dudit Pierre Pancelot** : en rose un passage du texte original apportant une indication filiative
- **[tante maternelle]** : en italique bleu foncé, le commentaire filiatif - ne pas confondre avec le texte original

¹ Dictionnaire hagiographique des saints, PETIN L.M., sur Gallica

mon ascendance à Phéline Trouillault

Le tout en Mayenne et Maine-et-Loire jusqu'en 1900

- 13-Phélinne Trouillault x vers 1605 Pierre Bodin
- 12-Barbe Bodin x Chatelais (49) 8 février 1625 Sébastien Crespin
- 11-Pierre Crespin x Ampoigné (53) 11 août 1661 Louise Chesneau
- 10-Louise Crespin x Ampoigné (53) 9 juillet 1686 Julien Jallot
- 9-Julien Jallot x Noëllet (49) 18 septembre 1714 Françoise Lemonnier
- 8-Julien Jallot x Molière-en-Chemazé (53) 25 septembre 1742 Marie-Anne Denais
- 7-Jacques Jallot x Armaillé (49) 24 février 1778 Julienne Lebreton
- 6-René-Guillaume Jallot x Armaillé 17 novembre 1807 Elisabeth Jallot
- 5-Joséphine-Flavie Jallot x Noëllet 18 avril 1842 Esprit-Victor Guillot
- 4-Aimée Guillot x Segré 22 novembre 1881 Charles Audineau
- 3-Aimée Audineau x Nantes 1907 Edouard Guillaud
- 2-mes parents
- 1-moi

N. Trouillault, probablement père de Jacques, Phéline, et Guillemine

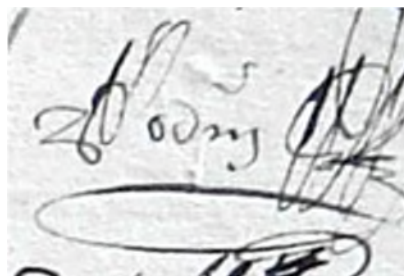
Manifestement parente, mais lien non identifié : Guillemine TROUILLAUT, femme de h.h. Marc Besnard S^r de la Barre, *inhumée dans l'église de Châtélais*, le 15 août 1646

Phélinne Trouillault x vers 1605 Pierre Bodin

Pierre Bodin occupe diverses fonctions de marchand .

Son métier de base est « cordonnier » comme l'indique le baptême de 1623 cité ci-dessous, auquel il assiste en tant que témoin, mais qui est l'unique acte qui donne cette précision, et la signature ne laisse aucun doute sur son identité toujours la même dans les actes que je cite.

Il arrondit son pécule en exerçant aussi le métier de « marchand fermier », comme l'indique l'acte notarié suivant : « Le 24 avril 1629 D^{vt} Guillaume Guillot N^{re} Angers, messire René de Barat chevalier baron de Brunelle demeurant en sa maison de Chauront pays du Perche, transige avec honnête homme Jacques Trouillault et Pierre Bodin marchand demeurant en la paroisse de Châtélais, cy devant fermiers pour ledit S^r de Brunelles de la terre de la Blaisrie en ladite paroisse de Châtélais. Le S^r de Brunelles a mis fin au bail » (AD49)



Pierre Bodin est père de François Bodin, prieur curé de Borc sous Airvault (Deux-Sèvres), qui est présent à Châtélais en 1659 au mariage de Jeanne Crespin, fille de Barbe Crespin.

Pierre Bodin est décédé chez son fils, prieur de Borc sous Airvault, et l'acte retranscrit à Châtélais donne à la fois le lieu et le lien de famille « son fils ».

On connaît le nom de la mère de Barbe Bodin par la série H à Laval. Elle y est prénommée « Féline ». On la retrouve, orthographiée « Phélinne » sur le B de Pierre Bodin en 1612 (voir image ci-dessous)

Malgré les volumineux dictionnaires des prénoms anciens que j'avais téléchargés sur GALLICA je n'ai rien de plus proche que FELIX qui n'a pas de féminin autre que FELICIENNE ou alors je prends PHILOMENE, mais je pencherais pour un féminin de FELIX ;

Phélinne Trouillault n'est pas nommée comme présente au mariage de Barbe Bodin en 1625 alors que la mère du marié est nommée. Il est vrai que si la mère du marié est nommée c'est que le père est décédé, et comme le père de Barbe vit et est cité, le curé a pu se borner à citer le père.

Elle est inhumée « Pheuline Trouillault, du **bourg**, 80 ans **enterrée dans l'église** » Elle est a donc, comme son mari, droit honorifique d'inhumation dans l'église, ce qui à Châtellais à cette époque est bien un droit honorifique réservé à quelques notables.

Elle est de la même génération que Jacques Trouillault S^r de la Haute Faucille, qui est vraisemblablement son frère. En effet, il est parain en 1612 de Pierre Bodin fils de Pierre et Pheline Trouillault.

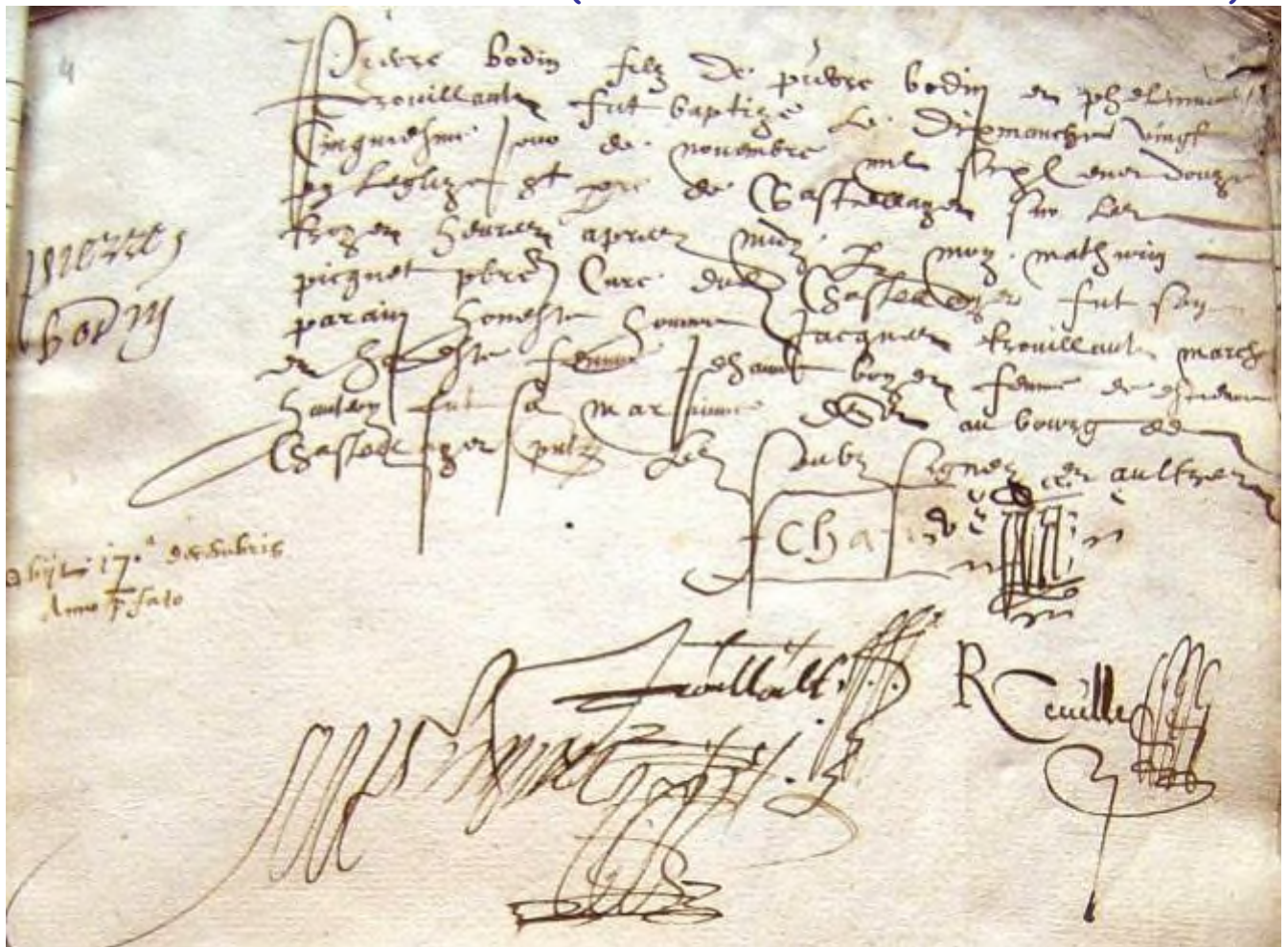
Pierre BODIN °ca 1580 †Borcq sous Airvaux (Deux-Sèvres) 5.8.1655 x /1605 Pheline TROUILLAUT °ca 1580 †Châtellais 4.10.1650

1-Barbe BODIN †Châtellais 5 février 1662 x Chatellais 8 février 1625 Sébastien CRESPIEN °Chazé-Henry †Chazé-Henry 15.11.1639 (s) Dont je descends, voir généalogie CRESPIEN

2-Pierre BODIN °Châtellais le 25 novembre 1612 †idem 17.12.1612 « Pierre Bodin fils de Pierre et de Phélinne Trouillault... parain **honneste homme Jacques Trouillault (s) marchand [on mettait souvent les oncles et tantes dans les parrainages, donc il est très probablement frère de Phéline]** et honneste femme Jehanne Boys femme de Estienne Gautery fut sa maraine D^r au bourg de Chastelays »

3-Pierre BODIN x L'Hôtellerie-de-Flée 26 septembre 1640 Anne MARCHAIS fille de Pierre et Anne Gerard.

acte donnant Pheline TROUILLAUT (donnée en série H comme mère de Barbe Bodin)



Châtellais, le 25.11.1612, baptême de « Pierre Bodin fils de Pierre et de Phélinne Trouillault... parain honneste homme Jacques Trouillault (s) marchand et honneste femme Jehanne Boys femme de Estienne Gautery fut sa maraine D^e au bourg de Chastelays » en marge « décédé le 17 décembre »

Le huictiesme jour de fevrier l'en mil six cent | vingt et cinq ont esté espousés en l'église | de
 Chastelais Sébastien Crespin paroissien | de Chazé-Henry avec Barbe Bodin paroissienne | de céans, du
 consentement et en le présence de Pierre | Bodin père de la mariée et Perrine Grimaud | mère du marié et en la
 présence de Me | Picquet curé de céans et de Me Simon | Lemestaier prieur du Pin, et aultres, soubz | signez
 lesdites épousailles et bénédiction | nuptiale faite par Missire Jehan Crespin | du congé donné dudit sieur
 curé | luy présent. Signé P. Bodin, Thomas, Lemestaier, Trouillault, J. Crespin, F. Charière

Châtellais : « Le huictiesme jour de fevrier l'en mil six cent | vingt et cinq ont esté espousés en l'église | de Chastelais Sébastien Crespin paroissien | de Chazé-Henry avec Barbe Bodin paroissienne | de céans, du consentement et en le présence de Pierre | Bodin père de la mariée et Perrine Grimaud | mère du marié et en la présence de Me | Picquet curé de céans et de Me Simon | Lemestaier prieur du Pin, et aultres, soubz | signez lesdites épousailles et bénédiction | nuptiale faite par Missire Jehan Crespin | du congé donné dudit sieur curé | luy présent. Signé P. Bodin, Thomas, Lemestaier, Trouillault, J. Crespin, F. Charière



Mariage à l'Hôtellerie-de-Flée, le 26 septembre 1640 « reçu les promesses par parolles de Pierre Bodin fils de Pierre Bodin et de Pheinne Trouillaut de la paroisse de Chastelais, et de Anne Marchais fille de défunt Me Pierre Marchais et Anne Gerard sa veuve de ceste paroisse, les publicaitons et proclamations préalablement faites tans dans l'église dudit Chastelais qu'en l'église de l'Hostellerie sans aucun empeschement le tout canoniquement et du consentement et en présence de leurs plus proches parents amys alliés et des soubzsignés, lesdites espousailles faites dans l'église du couvent des pères Cordeliers des Anges dite paroisse de l'Hostellerie par vénérable et discret Me Jean Bodin prêtre curé de Saint Pierre Doirvault évêché de Mailzaïs en Poitou et du consentement et présence de moy René Levoyer prêtre curé de ladite paroisse de l'Hostellerie de Flée, laquelle Anne Marchais a dit ne savoir signer »

Les 2 signatures Trouillaut sont celles de Jacques Trouillaut sieur de la Haute Faucille, et de son fils, François Trouillaut sieur de la Trégonnière, en vertu du travail sur les signatures qui suivra. Ils seraient donc très probablement oncle et cousin germain du marié, par Phéline Trouillaut qui serait sœur de Jacques Trouillaut.

Barbe Bodin x 1625 Sébastien Crespin

Sébastien CRESPIN °Chazé-Henry †Chazé-Henry 15.11.1639 (s) Fils de Pierre CRESPIN †/1625 et de Perrine GRIMAUULT † 1625/ x Chatelais 8 février 1625 Barbe BODIN †Châtélais 5 février 1662 Fille de Pierre °ca 1580 †Châtélais 19.7.1655

1-François CRESPIN †Chazé-Henry 20.8.1637

2-Jeanne CRESPIN °Chazé-Henry 27.8.1638 Filleule de Jean Guyon prêtre, et de Perrine Crespin. Elle demeure à Châtélais à son mariage. Aucun couple de ce nom ensuite à Bourg-Lévêque, mais curieusement une Jeanne Crespin (ou il n'y a aucun Crespin) veuve de René Maslin épouse à Bourg l'Evêque le 5.8.1675 Louis Lepaige Fils de Nicolas et de Louise Simon, de Pommerieux x Châtélais 3 juillet 1659 René **GARNIER** °Bourg-l'Evêque fils de h.h. René et h. femme Marie Lemesle. Mariage en présence dudit Garnier père du marié, de ladite Bodin mère de la mariée, de **François Bodin prêtre prieur curé de Borc** (Borcq, dans les Deux-Sèvres, fusionnée avec Airvault, située à 145 km S de Châtélais, à 40 km S de Thouars) en Poitou, de h.h. Charles Poustier S^r de la Martinière, Pierre Crespin [son frère]

3-Pierre CRESPIN °/1639 †Ampoigné (53) 9.7.1697 x Ampoigné 11 août 1661 Louise CHESNEAU Dont je descends, voir généalogie CRESPIN

4-Mathurin CRESPIN °ca 1638 †Châtélais 18.12.1654 « inhumé âgé de 16 ans dans l'église de Châtélais »

Jacques Trouillaut

Il est inhumé dans l'église de Châtélais le 24 juin 1658 « Jacques Trouillaut, de la Haute Faucille, âgé de 80 ans », ce qui le donnerait né vers 1578

Jacques TROUILLAULT sieur de la Faucille † Châtélais 24 juin 1658 x Marquise GERARD

1-Anne TROUILLAULT x Chatelais 7.2.1628 Etienne **CHEVREUL** Dont postérité suivra

2-Marquise TROUILLAULT ° vers 1611 † Azé 9 mars 1686 inhumée en l'église ND du Geneteil d'Azé, x vers 1635 hh Jean **HOCQUEDE** sieur des Huberdières, hôte à l'Escu, † 27 octobre 1653 en l'église ND du Geneteil d'Azé, (veuf de Marie PERSAULT)

3-Barbe TROUILLAULT x vers 1644 Nicolas **DEAN** sieur du Pin, hôte à l'Escu d'Azé

Anne Trouillaut x 1628 Etienne Chevreul

Mariage inscrit à Azé « le 7 janvier 1628 a été épousé à Chastelays Etienne Chevreul paroisse de cette paroisse et Anne Trouillaut paroissienne de Chastelays »

Anne TROUILLAULT x Chatelais 7.2.1628 Etienne **CHEVREUL**

1-Anne CHEVREUL °Azé 15.1.1629 Filleule de Jacques Trouillaut (s) *[grand-père maternel]* et de Marie Cohier

2-Madeleine CHEVREUL °Azé 6.7.1630 Filleule de h. h. René Chevreul (s) et de h. fille Marquise Trouillaut (ns) fille de Jacques Trouillaut de la paroisse de Châtélais *[tante maternelle]*

3-Marie CHEVREUL °Azé 9 octobre 1631 Filleule de Jehan Chevreuil D^t à St Laurent et de h. fille Perrine fille de h. h. Jacques Trouillaut de la paroisse de Châtélais *[tante maternelle]*

4-François CHEVREUL °Azé 12 juillet 1633 Filleul de François Trouillaut (s) S^r des Tregonnières *[oncle maternel]* et de D^{elle} Anne Allaire (s)

5-Perrine CHEVREUL °Azé 26.2.1634 Filleule de h. h. Michel Esnault et de Barbe Trouillaux (s) fille de h. h. Jacques Trouillaux *[tante maternelle]*

François Trouillaut x /1635 Renée Chevalier

Ils demeuraient à la Derouettais de l'Hôtellerie de Flée, où ils possédaient aussi la Richardais.

François TROUILLAULT sieur de la Tregonnière x /1635 Renée CHEVALLIER, sœur de Mathurin

1--François TROUILLAULT sieur de la Richardais °L'Hôtellerie-de-Flée 16 septembre 1635 Filleul de noble Me Nicolas Joubert sieur de la Bodière conseiller du roy demeurant à Château-Gontier *[qui est fils de René Joubert dont je descends, voir généalogie Joubert]* et de honorable femme Marguise Gerard *[grand-mère paternelle]* x 12 février 1684 à L'Hôtellerie de Flée demoiselle Jeanne HULLIN

2-Françoise TROUILLAULT °L'Hôtellerie-de-Flée 4 janvier 1637 Filleule de noble homme Julien Meslier *[que je sais être le fermier de Mortiercrolle, et ici à ce titre]* et de damoiselle Françoise Pihu du Bourg-d'Iré x (contrat 6 octobre 1664 Me Lecorneux) nh Daniel **AMYS** conseiller du Roi, grenetier au grenier à sel de Pouancé

3-Mathurin TROUILLAULT °L'Hôtellerie-de-Flée 3 mai 1638 Filleul de Mathurin Chevalier demeurant à Saint Martin du Limet *[oncle maternel]*, et de **Anne Trouillaut** demeurant à Château-Gontier *[tante paternelle]*

4-Renée TROUILLAULT x 12 octobre 1673 (contrat 11 octobre 1673 Me Lecorneux) chapelle de la Maroutière (à L'Hôtellerie de Flée) Julien **HULLIN** écuyer seigneur de la Fresnaie, frère de Jeanne, postérité HULLIN de la Fresnaie.

[illegible]

Contrat de mariage de Françoise Trouillault fille de François sieur de la Tregonnière, passé le 9 octobre 1664 à la Drouettaie. On voit bien les signatures de François Trouillault père de la mariée, et de François Trouillault frère de la mariée, mais j'ignore qui est le Jacques Trouillault prieur du Hellet, manifestement proche parent.

Il est à remarquer qu'aucun Bodin n'assiste à ce contrat de mariage, et pour cause, Pierre Bodin père et fils sont décédés, et ma Barbe Bodin fille et sœur des précédents et épouse de Sébastien Crespin, vit à Chazé-Henry.

Le contrat de mariage de Renée Trouillaut est dans le plus grand désordre, et je n'y ai pas trouvé ce que le Renée Trouillaut recevra, mais compte tenu de l'importance de ce que Julien Hullin recevra, je pense qu'on peut estimer la dot de René Trouillaut à 4 000 livres au minimum. D'ailleurs, probablement beaucoup plus

compte-tenu qu'elle est roturière et épouse un noble, et qu'en général, du moins à ma connaissance, les nobles se refaisaient ainsi une fortune : « Le 11 octobre 1673² après midy ont esté présents en leurs personnes établis et duement soubzmis **Jullien Hullin escuier fils de deffunts Jullien Hullin aussi vivant escuyer sieur de la Chesnaye et de damoiselle Claude de Bonnaire** demeurant à la Parancherie paroisse de St André de Chateauneuf d'une part, et damoiselle **Renée Trouillault fille de deffunt noble homme François Trouillault vivant sieur des Tregonnières et de damoiselle Renée Chevallier demeurante en la paroisse de l'Hostellerie de Flée** d'autre part, lesquels sur le traité du futur mariage proposé entre lesdits sieur Hullin et damoiselle Renée Trouillault ont avant aucune bénédiction nuptiale fait les conventions matrimoniales qui ensuivent scavoir que lesdits Hullin et Trouillault ont de l'avis et consentement iceluy futur espoux de Mathurin Hullin sieur de la Fresnaye et de st Amadour son frère aîné, demeurant en sa maison seigneuriale de la Mothe Guyot paroisse de Ballots, nobles et discrets Jean François Hullin prêtre prieur de st Maur, Pierre Hullin aussi prêtre prieur curé de Fontaine Couverte y demeurant et ladite future espouse aussy en présence et de l'avis de vénérable et discret dom Jacques Trouillault prêtre docteur en théologie de la faculté de Paris syndic et promoteur général pour l'ordre de Cistaux en la province de Bretagne, Me François Trouillault sieur de la Richaudrye ses frères, honorables personnes François Bruneau sieur du Boismorin Me apothicaire mary de Perrine Hoquedé demeurant audit Chateaugontier, vénérable et discret Me Guy Leclerc prêtre conseiller aulmonier du roy curé de Souvesle y demeurant, Me Lezin Duvacher le jeune notaire et greffier des chastelenie de Combrée mary de Anne Chevalier, et Jacques Goudé marchand tanneur mary de Françoise Chevalier demeurant au bourg dudit Combrée, honorable femme Marquise Trouillault veuve de deffunt h. h. Jean Hoquedé aussy vivant sieur de la Huberderye, et Barbe Trouillault veuve de h. h. Nicolas Dean vivant sieur du Pin tantes de ladite future, demeurant en la maison seigneuriale de la Marousière paroisse du Dehoir ? St Rémy et autres leurs parents et amis cy après signés promis se prendre en mariage lors que l'un en sera par l'autre requis au cas qu'il ne s'y trouve empreschement légitime, auquel mariage ledit futur conjoint entrera avecq tous et chascuns ses droits et choses à luy acquis et à luy données en partage par ledit sieur de st Amadour son frère aîné, lequel cy présent et pour ce deuement estably et soubzmis a promis et s'est obligé luy et avecq tous et chacuns ses biens présents et avenir faire valoir la somme de 3 000 livres, en faveur du futur, et pour la bonne amitié que ledit sieur de st Maure et prieur de Fontaine Couverte ont pour ledit futur espoux leur frère et l'avancer et aider en son mariage s'obligent iceux sieur de st Maure et prieur de Fontaine Couverte cy dessus desnommés et pour ce aussy deuement establiz et soubzmis solidairement un seul et pour le tout avec tous leurs biens présents et futurs et particulièrement les fruits de leurs bénéfices bailler et payer chacun an auxdits futurs leurs hoirs et ayant cause à commencer du jour de leur bénédiction nuptiale la somme de 300 livres qui sera par chacun d'eux 150 livres et continuer audit jour en fin de chacune année pendant leurs vies soit dudit futur ou future espouse ou leurs dits hoirs, dont les aquits qui seront baillés pendant leur vivant par iceux futurs et chacun d'eux en seront signés par l'un et l'autre, et promettent aussi outre lesdits sieur de st Maure et prieur de Fontaine Couverte que où ledit futur espoux leur frère se tourveroit debvoir en plus avant que 150 livres de toutes debtes qui pouroyent estre par luy créées jusqu'à leur dite bénédiction nuptiale de payer et acquiter en sa decharge tout ce qui se pouroit trouver estre deub au dessus desdits 150 livres et accordé que succession avenant de damoiselles Claude et Jeanne Hullin tantes dudit futur espoux iceluy sieur futur espoux ses hoirs successeurs et ayant cause emporteront et prendront pout le tout icelles successions, à quoy ledit sieur de st Amadour a renoncé et renonce pour ses parts pour don de nopces en faveur du mariage, auquel lesdits futurs espoux n'entreront en aucune communauté de biens par quelque temps que ce soit et en cas de décès dudit futur espoux, icelle future espouse reprendra tous et chacuns ses biens patrimoniaux et matrimoniaux acquests et conquests si aucuns sont faits et une chambre garnie du moins de la valleur de 500 livres avecq ses habits bagues et bijoux deschargés de toutes debtes où elle se trouveroit obligée pendant leur mariage et dudit vivant de ladite future espouse ses hoirs et ayant cause reprendront toutes les choses ainsi qu'il est déclaré, et aura douaire cas arrivant suivant la coustume sur tous les biens dudit futur mesme sur les dons sans que l'action pour demander puisse estre mobilisée pour quelques causes et prétexte que ce soit car le tout lesdites parties l'ont ainsi voulu consenty stipulé et accepté, lesquelles à ce tenir et entretenir et accomplir se sont obligées et obligent chacun en droit soy etc biens et choses etc

² AD53-3E63-65 devant Marin Lecorneux notaire royal résidant à Château-Gontier

renonçant etc dont etc fait et passé au faubourg d'Azé dudit Château-Gontier en notre tablier en présence de Me Louis Geslin praticien et honneste homme Michel Letessier sieur du Chesnevert marchand y demeurant tesmoins à ce requis et appelés - et ont lesdites Marquise et Barbe Trouillault dit ne savoir signer »



signatures Trouillault

Marquise TROUILLAUT maraine à Châtélais le 21.2.1625 avec Pierre Bodin le Jeune (s) mais elle ne signe pas - le 25.5.1625

(pas trouvé de s)

Marquise GERARD maraine à Châtélais le 5.3.1623 - le 16.12.1623 - le jour de la purification de la vierge 1624

(pas trouvé de s)

Barbe BODIN est maraine à Châtélais le 25.5.1622 - le 8.9.1623 de Perrine Tireau fille de Pierre et Françoise sa femme - le 20.11.1623 de Françoise Rouault fille de Pierre et Françoise Trouillault

(pas trouvé de s)

Barbe Bodin marraine à Châtélais le 20 novembre 1623 de Françoise Rouault fille de Pierre et Françoise Trouillault

(pas trouvé de s)
et cette famille ROUAULT est manifestement parente, mais comment ?

Jacques Trouillaut

Jacques Trouillaut, marchand, parrain à
Châtellais le 25 novembre 1612 de Pierre Bodin
fils de Pierre et de Phéline Trouillaut

Jacques TROUILLAULT « S^r de la Haulte
Faucille » parain à Châtellais le 12 janvier 1624

parain à Azé le 15.1.1629 de sa petite fille Anne
Chevreul



François Trouillaut sieur de la Tregonnière

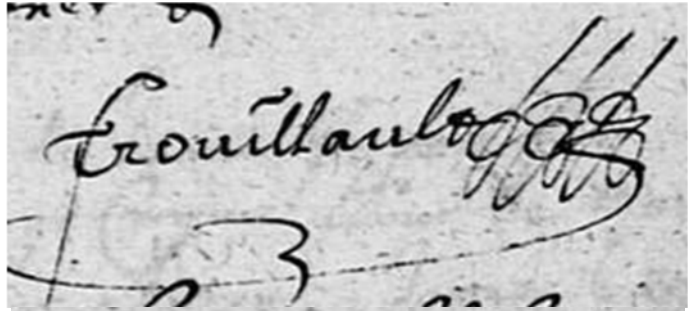
François Trouillaut parain à Châtellais le
22.2.1624 « François Trouillaut le Jeune
cierger, en présence de honnête femme Marquise
Gerard mère dudit parain »

François Trouillaut S^r des Tregonnières parain
à Azé le 12 juillet .1633 de François Chevreul fils
d'Anne Trouillaut

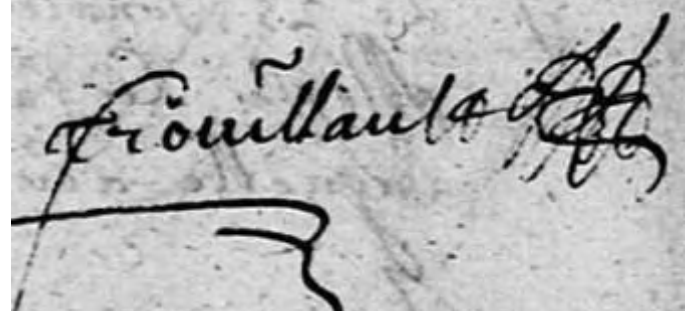
Trouillaut, témoin le 15 mars 1642 au b de
Jeanne Houdemon à l'Hôtellerie-de-Flée, fille de
René et Jeanne Vignais, dont le parrain est
François Lemétayer sieur de la Daudonnière,
fermier de Mortiecroile, y demeurant paroisse de
St Quentin



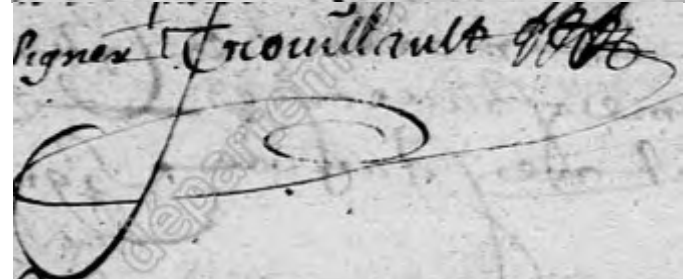
François Trouillaut sieur de la Tregonnière,
demeurant à Saint-Quentin, parrain le 31 mai
1643 de Jean Got fils de Jean et Marguerite
Beaupère



François Trouillaut sieur de la Tregonnière,
demeurant au château de Mortiercrolle paroisse
de Saint-Quentin, parrain à l'Hôtellerie-de-Flée,
le 12 avril 1644

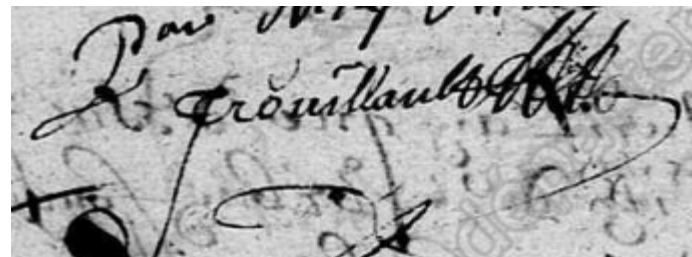


honorable homme François Trouillaut, parrain le
21 avril 1648 à l'Hôtellerie de Flée de Marin
Lelardeux fils de Marin et Renée Cherpentier



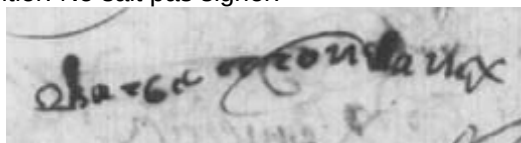
François Trouillaut sieur de la Drouettaie

François Trouillaut sieur de la Drouettaie et y
demeurant, parrain le 26 février 1645 à
l'Hôtellerie-de-Flée de Denise Lemestayer fille de
Hardouin sieur de la Daudinière et Françoise
Lenfantin



Barbe Trouillaut

Barbe Trouillaut, demeurant à Châtelais, est marraine à l'Hôtellerie de Flée le 13 juillet 1642 de Françoise Lelardeux fille de Marin et de Renée Charpentier. Ne sait pas signer.



Barbe TROUILLAULT

marraine à Azé le 26.2.1634 de Perrine Chevreul fille d'Anne Trouillaut, elle y est dite « fille de h. h. Jacques Trouillaux »

Fonds Du Brossay, AD53-220 J

Jean Trouillaut : Le 10 septembre 1453 il a une maison derrière St Rémy (aveu de Jean II) - Le 10 septembre 1453, il a 2 maisons comme l'on va aux Trois-Moulins et un appentis rue de la Harelle ; plus le jardin de Daudibon. Il débat avec le seigneur de Château-Gontier au sujet d'une maison et d'un appentis que les Anglais « ardirent » et une place où souloit avoir appentis (aveu de Jean II)

Anne Trouillaut, femme d'Etienne Chevreul : Le 10 août 1652, étant veuve, elle réclame des habitants du faubourg d'Azé les frais de nourriture des enfants exposés payés pendant que son mari était procureur de la fabrique du faubourg (Acte Letessier)

Françoise Trouillaut, femme de Daniel Amys, grenetier à Pouancé : En 1679, elle est veuve, elle est en instance avec Marie Amys, femme de René de Thislat, chevalier sieur dudit lieu, sœur et unique héritière de son mari, au sujet de la succession de celui-ci (AD53-B2385)